

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue
Principale, le 30 mars 2010 à 19h00.**

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Madame Johanne Gilbert Roy
Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Alain Champagne
Siège no 6 Monsieur Martin Mathieu

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

Tel qu'exigé par la loi un avis de convocation fut délivré à chaque élu.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2010-03-128

Il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par monsieur Daniel Quirion résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le numéro 9 : autres items

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. RESSOURCE EN LOISIRS ET CULTURE INTERMUNICIPALE
 - 3.1) PROTOCOLE D'ENTENTE
 - 3.2) AUTORISATION : SIGNATURE
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
 - 4.1) PROFITS AMASSÉS - SENTIER VÉLO PÉDESTRE :
DEMANDE DE VERSEMENT
5. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE
6. RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

7. ENTENTE : CHEMIN DE DÉTOUR PROJET RUE PRINCIPALE OUEST

8. EMPLOYÉ SUPPLÉMENTAIRE : SUPERVISION DES TRAVAUX

9. AUTRES ITEMS

- TRANSMISSION MANUELLE : CAMION # 1

10. ADOPTION : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 659 300\$ POUR DÉFRAYER LES COÛTS RELATIFS AU PROLONGEMENT DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SOUS LA RUE ENNIS

11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

3. RESSOURCE EN LOISIRS ET CULTURE INTERMUNICIPALE

3.1) PROTOCOLE D'ENTENTE

2010-03-129

Considérant qu'en vertu de la résolution 2010-02-43, un projet de protocole d'entente fut élaboré entre les municipalités de Saint-Benoît-Labre et Saint-Honoré-de-Shenley pour les services partagés d'une ressource en loisirs et culture;

Considérant que ledit projet de protocole d'entente est présenté aux membres du conseil ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter tel que présenté le protocole d'entente pour les services partagés d'une ressource en loisirs et culture avec la municipalité de Saint-Benoît-Labre ; D'autoriser monsieur Herman Bolduc, maire et madame Edith Quirion, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer ledit protocole d'entente ; Le protocole d'entente fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ci au long reproduit.

3.2) AUTORISATION : SIGNATURE

2010-03-130

Il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur Herman Bolduc, maire à signer le protocole d'entente avec la MRC de Beauce-Sartigan pour l'obtention de l'aide financière dans le cadre du pacte rural – volet régional en vue de l'embauche d'une ressource en loisirs et culture intermunicipale.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un contribuable présent interroge les membres du conseil.

Monsieur Mario Breton, conseiller au siège numéro 4, quitte la table des élus à 20 h 20 et reprend son siège à 20 h 21.

4.1) PROFITS AMASSÉS - SENTIER VÉLO PÉDESTRE : DEMANDE DE VERSEMENT

2010-03-131 **Considérant** que le comité du sentier vélo pédestre a organisé différentes activités de levées de fonds, au cours des trois dernières années, en vue de la construction d'un sentier vélo pédestre;

Considérant que les argents amassés, lors desdites activités, sont sous l'administration de la Société de développement de Saint-Honoré-de-Shenley;

Considérant que les travaux de construction du sentier vélo pédestre se réaliseront au cours de l'été 2010;

Considérant que le maître d'œuvre des travaux est la municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la Société de développement de Saint-Honoré-de-Shenley de verser à la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley, les argents amassés par le comité du sentier vélo pédestre en vue de la construction dudit sentier, d'un montant de vingt-cinq mille dollars (25 000).

5. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2010-03-132 **Il** est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajourner la présente séance pour 30 minutes. Il est 20 h 26.

6. RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

2010-03-133 **Il** est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité d'ouvrir à nouveau la séance, il est 21 h.

7. ENTENTE : CHEMIN DE DÉTOUR PROJET RUE PRINCIPALE OUEST

Monsieur Luc Poulin, conseiller au siège numéro 3, divulgue son lien de parenté avec les personnes concernées dans le dossier et s'abstient de voter.

2010-03-134 **Considérant** qu'un projet d'entente fut élaboré entre La Ferme Lait Dubé Inc., propriétaire des lots 23 A-P, 23 B-P, 24 A-P et 24 B-P rang 9 Sud, du propriétaire de l'immeuble identifié par le numéro de matricule 7891 32 4761 et la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley relativement à la construction d'un chemin de détour en vue des travaux de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts sous la rue Principale Ouest ;

Considérant que ledit projet d'entente est présenté aux membres du conseil ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers

présents d'accepter tel que présenté l'entente relative à la construction d'un chemin de détour sur les lots 23 A-P, 23 B-P, 24 A-P et 24 B-P rang 9 Sud appartenant à Ferme Lait Dubé Inc. et sur la propriété identifiée par le numéro de matricule 7891 32 4761 en vue des travaux de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts sous la rue Principale Ouest; D'autoriser monsieur Herman Bolduc, maire et madame Edith Quirion, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer ladite entente ; L'entente fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était ci au long reproduite.

Monsieur Alain Champagne, conseiller au siège numéro 5, quitte la table des élus à 21 h 14 et reprend son siège à 21 h 15.

8. EMPLOYÉ SUPPLÉMENTAIRE : SUPERVISION DES TRAVAUX

2010-03-135 Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de rencontrer monsieur André Buteau pour la surveillance des travaux de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts sous la rue Ennis et la construction du sentier vélo pédestre.

9. AUTRES ITEMS :

- **TRANSMISSION MANUELLE : CAMION # 1**

2010-03-136 **Considérant** que la transmission manuelle du camion de voirie 2003 # 1 est à réparer;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la réparation de la transmission manuelle du camion mentionné en préambule au Centre du camion de Beauce pour la somme approximative de mille six cents dollars (1 600 \$), taxes en sus.

10. ADOPTION : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 659 300 \$ POUR DÉFRAYER LES COÛTS RELATIFS AU PROLONGEMENT DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SOUS LA RUE ENNIS

2010-03-137 Il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par monsieur Martin Mathieu et adopté majoritairement 4 pour et trois contre d'adopter le règlement numéro 103-2010, intitulé Règlement décrétant un emprunt pour défrayer les coûts relatifs au prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts sous la rue Ennis et un emprunt de 659 300 \$.

11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Luc Poulin, conseiller au siège numéro 3, quitte la table des élus à 22 h 29 et reprend son siège à 22 h 30.

2010-03-138 Il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de mettre fin à la présente

séance. Il est 22 h 30.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.